

Décision

Générale

modern

# Décision n° 89-0611/PR/EN portant organisation d'une session du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré et du Baccalauréat Technologique – Session 1989.

n° 89-0611/PR/EN

Ministère  
Ministère de l'éducation nationale

Date de publication  
28 mai 1989

Numéro JO  
n° 10 du 31/05/1989

Date du numéro  
31 mai 1989

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** les lois constitutionnelles n°LR/77-001 et n°LR/77-002 du 27 juin 1977

**VU** l'ordonnance n°LR/77-008 en date du 30 juin 1977

**VU** le décret n°87- 098/PRE du 23 novembre 1987 portant nomination des membres du Gouvernement de la République de Djibouti

**VU** le décret n°79-116/PR/EN portant création d'un Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré

SUR Proposition du Ministre de l'Éducation Nationale.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est ouvert pour l'année scolaire 1988-1989, une session du Baccalauréat de l'Enseignement du Second degré et du Baccalauréat technologique.

### Article 2

Ces examens se dérouleront au Lycée de Djibouti à partir de 7 heures, aux dates suivantes : A – Épreuves anticipées de français comptant pour le Baccalauréat de 1990 et épreuves de français comptant pour le Baccalauréat 1989 – Séries A – B – S – C – D – E : Oral : du 12 juin au 18 juin 1989 Écrit : 22 juin 1989 B – Épreuves anticipées de français comptant pour le Baccalauréat de 1990 et épreuves de français comptant pour le Baccalauréat 1989 – Séries G1 – G2 – F : Oral : du 10 au 15 juin 1989 Écrit : 22 juin 1989 C – Baccalauréat de l'Enseignement du Second degré : Épreuves orales du 1er groupe : du 12 au 18 juin Épreuves écrites : du 19 au 21 juin Première délibération : 24 juin 1989 Deuxième groupe d'épreuves : 25 – 26 juin 1989 Deuxième délibération : 28 juin 1989 D – Baccalauréat technologique – Séries G1 et G2 : Épreuves écrites et pratiques :

**Article 3**

Les épreuves facultatives sont fixées comme suit : Éducation artistique : 2 juin 1989 Éducation musicale : 1er juin 1989 Arts plastiques : 2 juin 1989

**Article 4**

La Commission d'examen est constituée comme suit

- PRESIDENT DU JURY : Professeur de l'Université de Bordeaux – CHEF DE CENTRE : Monsieur BOSCH, Proviseur du Lycée – SECRETARIAT : Responsable : M. ESPINASSE A.E. Membres : M. BULL PCET
- M. CORDIER Agrégé M. NICOLAS Certifié JURYS DE CORRECTIONS
- ET D'INTERROGATIONS Baccalauréat de l'Enseignement du Second degré MembresJurys PHILOSOPHIE – M. PATY Certifié D – M. ABDILLAHI Maîtrise
- psychologie A2, C – M. LEPIPEC A.E. A1,
- B FRANCAIS – LATIN – M. NOYELLE A.E. L.C. C, D – M. SERBU Certifié L.M. A1, A2, B MATHEMATIQUES – Mme
- JOUVE Certifié A1 – M. LEFEVRE Certifié A2 –
- M. POLET Certifié B – M. SERVAIN Agrégé C
- M. JULLIEN Certifié D HISTOIRE – GEOGRAPHIE – Mme
- BONNEFOY Certifié A1 – M. MEUNIER Agrégé A2
- M. DEMARTY Certifié B – Mme
- MALET Certifié C – Mme GANGLOFF Certifié D
- ARABE – M. ABDOURAHMAN Licencié A1, A2 – Mme
- AMAL Licencié B – M. MOHAMED SAYED Licencié C,
- D ANGLAIS – Mme GUIGUE Licencié A1
- M. CORNICE A.E. A2,B – M.
- MAUZY A.E. A2, B – Mme
- MAZENOD Agrégé C, D ALLEMAND – M.
- SERBU Certifié A1, A2, B, C, D ESPAGNOL
- M. MAURIES Agrégé A1, B, C, D – Mme
- ABDILLAHI Licencié A2 ITALIEN – M. GASTALDI Docteur
- d'État A2, C SCIENCES PHYSIQUES – M. BESANCON Certifié C
- M. DASSET Bi-admissible C – M.
- MARGUERITTE Certifié D SCIENCES NATURELLES
- M. OLIVIER Certifié C – M. ISMAEL
- ABDOU Maîtrise C – Mme COULOMBEL A.E. D
- SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Mme LIKIELECH-TAMROU Maîtrise B
- EDUCATION MUSICALE – Mme MAURIES A.E. B, D ARTS
- PLASTIQUES – M. ALBERTINI Certifié A1, A2, B, C, D EDUCATION
- PHYSIQUE ET SPORTIVE Président : M. KAMIL MAHFOUD Certifié A1, A2, B, C, D
- Membres : M. MAHAMOUD ABDOURAHMAN Certifié Mme SAADA HASSAN P.A. A1,
- A2, B, C, D Mme MARTIN Certifié A1, A2, B, C, D Mme
- NICOLAS P.A. A1, A2, B, C, D M. René DOUDEYEH P.A. A1,
- A2, B, C, D M. WAHIB HAMADOU P.A. A1, A2, B, C, D M. ALI
- AOULED P.A. A1, A2, B, C, D M. ALI ABDI P.A. A1,
- A2, B, C, D Mme MARIAM HASSAN Certifié A1, A2, B, C, D M. IBRAHIM
- AHMED P.A. A1, A2, B, C, D Mme LE MOUJELIC M.

A.	A1, A2, B, C, D	Mme DUPUY	Certifié	A1, A2, B, C, D
ABDOULHAKIM	P.A.	A1, A2, B, C, D	JURYS DE CORRECTIONS ET D'INTERROGATIONS	
Baccalauréat de Technicien	Séries G1 et G2	Membres	Jurys PHILOSOPHIE – M. ABDILLAHI	Maîtrise
psychologie	G1 – M. PATY		Certifié	G2
FRANCAIS – M. COLONNE			Certifié	G1,G2
ANGLAIS – Mme GUIGUE			Licencié	G1,G2
– M. CORNICE	A.E.			G1,G2
ARABE – M. ABDOURAHMAN			Licencié	G1 – Mme
AMAL	Licencié			G2 ALLEMAND – M.
SERBU	Licencié			G1 ECONOMCE GENERALE – ECONOLLE
D'ENTREPRISE – DROIT – M. DUFRENOY			Certifié	G1,G2
– Mme BACHIR	Maîtrise S.E.S.			G1,G2 ETUDE DE CAS – Mme
GUENIN	Certifié		G1 – Mme HASSAN	MA
BTS	G1 – M. PANNETIER		Certifié	G2
– Professeur Bordeaux	Certifié			G2 OUTILS ET TECHNIQUES
DE COMMUNICATION – Mme CUENIN			Certifié	G1 –
Mme HASSAN	MA BTS			G1 CONNAISSANCE DU MONDE
CONTEMPORAIN – Mme MALET			Certifié	G1
– Mme BONNEFOY	Certifié			G2 – M.
MEUNIER	Agrégé			G2 METHODES ADMINISTRATIVES – Mme
CUENIN	Certifié	G1 – Mme HASSAN		MA BTS G1
TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION – M. PANNETIER			Certifié	G2
– Professeur Bordeaux	Certifié			G2 MATHEMATIQUES
– M. LEMOINE	Certifié			G1,G2 – M.
LEFEVRE	Certifié			G2 EDUCATION ARTISTIQUE – M.
ALBERTINI	Certifié			G1 EDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE
– Mme CUENIN	Certifié			G1 EDUCATION PHYSIQUE ET
SPORTIVE	Président : M. KAMIL MAHFOUD	Certifié		A1, A2, B, C, D Membres
: M. MAHAMOUD ABDOURAHMAN	Certifié	Mme SAADA HASSAN	P.A.	A1,
A2, B, C, D	Mme MARTIN	Certifié		A1, A2, B, C, D
NICOLAS	P.A.	A1, A2, B, C, D	M. René DOUDEYEH	P.A. A1,
A2, B, C, D	M. WAHIB HAMADOU	P.A.		A1, A2, B, C, D
ALIBI	P.A.	A1, A2, B, C, D	M. ALI	P.A. A1,
A2, B, C, D	Mme MARIAM HASSAN	Certifié		A1, A2, B, C, D
AHMED	P.A.	A1, A2, B, C, D	Mme LE MOUELLIC	M.
A.	A1, A2, B, C, D	Mme DUPUY	Certifié	A1, A2,
B, C, D	M. ABDOLHAKIM	P.A.		A1, A2, B, C, D
JURYS DE CORRECTIONS ET D'INTERROGATIONS	Épreuves anticipées de français	comptant pour le Baccalauréat	Session 1990	Membres
Jurys	M. MAZENOD	Certifié	L.M. A + G – Mme VAINQUEUR	L1.E. L.M. A – M. RENAUD
IDEM	B + G – M. SERBU	Certifié	L.M. B – M. BRUNI	Certifié
L.M. S,E,F,G – M. GELIS	Certifié	L.M. S,G – M. GANGLOFF	BI-ADMIS. LC S – M. NOYELLE	A.E. L.C. S – M. COLONNE
Certifié	G			

#### Article 5

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Par le Président de la République P.O Le directeur de Cabinet

**ISMAEL GUEDI HARED**